

Un colloque organisé par le CILAC (Comité d'Information et de Liaison pour l'Archéologie, l'étude et la mise en valeur du Patrimoine Industriel [Français]) s'est tenu au Creusot en septembre dernier.

Voici la relation qu'en donne Yves Robert, conseiller scientifique, dans le trimestriel Les Nouvelles du Patrimoine publié par l'Association des Amis de l'Unesco<sup>1</sup>.

“C'est sous ce titre que s'est tenu au Creusot en Bourgogne un important colloque consacré au patrimoine industriel dans le contexte français.

Un événement qui durant quatre jours prit la forme d'échanges instructifs, d'un bilan formateur et de réflexions prospectives.

Cette manifestation fut proposée par le CILAC. En tant qu'association nationale française, le CILAC œuvre depuis 1978 dans ce domaine passionnant à l'interface entre l'histoire, la technique et l'économie.

En France, comme le rappelleront plusieurs orateurs, la notion de patrimoine industriel émergea lors d'un colloque organisé au Creusot en 1977. Cette formulation d'un nouveau concept naquit de la volonté de s'écarter de l'expression d'archéologie industrielle apparue vers 1955 en Grande-Bretagne dans le contexte des mouvements associatifs.

Cette formule quelque peu provocatrice d'une archéologie du présent fut considérée par les milieux universitaires en France comme trop restrictive.

Ainsi, à cette notion renvoyant à un cadre méthodologique d'intervention sur les vestiges de l'industrie, fut substitué un concept global d'héritage culturel : le patrimoine industriel.

Cependant, il fallut attendre le milieu des années 1980 pour que l'expression se généralise. En 1985, fut créée au sein de la Commission supérieure des Monuments historiques une section spéciale consacrée au patrimoine technique et industriel.

Alors que le premier édifice industriel protégé officiellement en France (l'ancienne halle des grues au Riaux - Le Creusot) le fut en 1975, aujourd'hui, l'Hexagone compte près de 800 monuments de l'industrie faisant l'objet d'une protection légale.

Au fil des années, la stratégie de conservation et d'étude du passé industriel connut une évolution sensible.

Les conférenciers notèrent notamment qu'à une première approche centrée sur les édifices a succédé une stratégie pluraliste d'intervention percevant les vestiges à travers un cadre global d'analyse territoriale intégrant l'héritage industriel dans un contexte géographique, urbanistique, architectural, historique et aussi social et économique. Dénotant de cette nouvelle perspective d'analyse, fut cité l'exemple d'une étude anthropologique sur le bassin minier du Nord Pas-de-Calais.

S'ensuivit une réflexion sur la notion d'identité. Quels sont les éléments qui fondent l'identité d'un territoire industriel ? La réponse n'est pas aisée.

Certains ont formulé l'hypothèse qu'il s'agirait d'une question de sentiment d'appartenance à un district industriel.

Quoi qu'il en soit, la personnalité d'un territoire industriel n'est pas réductible à la somme de ses infrastructures (canaux, ponts, laminoirs...).

La notion géographique plus globale de milieu perçu à travers les échanges économiques, sociaux, techniques et culturels qu'il induit paraît mieux apte à rendre compte de la nature d'un territoire industriel. De fait, le patrimoine industriel peut être associé à l'idée d'une mémoire partagée, plus collective, que celle qui adhère au patrimoine plus 'classique' composé par l'architecture civile (hôtels de maître, châteaux...).

Aujourd'hui, le concept de patrimoine industriel est quasi inséparable de la notion de friche, qui évoque presque immédiatement un paysage déserté, oublié, sans statut très défini où domine la silhouette rouillée de quelques grands objets architecturaux dans un silence contrastant avec l'idée habituelle d'une industrie en pleine activité : des *monuments froids* qui ont pris la place des *machines chaudes*, selon les mots de Jean-Louis Tornatore<sup>2</sup>. La réhabilitation de ces friches est désormais au centre de tous les débats et particulièrement dans les zones périurbaines.

Cet enjeu correspond d'ailleurs au premier choix de recherche des étudiants inscrits dans les écoles françaises du paysage comme l'ENSP à Versailles.

Après l'époque pionnière de découverte du patrimoine industriel dominée par un sentiment affectif vis-à-vis de ces vestiges, il s'agit maintenant pour tous de dépasser cette approche iconique des ruines industrielles pour engager ces lambeaux de paysage dans une gestion durable du territoire passant par une nouvelle programmation des sites.

Comme le suggéra l'architecte Alexandre Chemetoff, la philosophie à suivre est celle du *projet envisagé comme art de la transformation!*

L'heure est au concept de recyclage, qui prend, en France comme ailleurs, surtout la voie d'une re-programmation culturelle des friches.

Néanmoins, Freddy Joris, administrateur de l'Institut du Patrimoine Wallon, brossa un panorama de la politique patrimoniale du sud de la Belgique montrant que de plus en plus fréquemment d'autres pistes sont explorées et concrétisées. Il fut entre autres fait écho du cas remarquable du lavoir de Péronnes près de Binche, qui sera prochainement reconverti en bureaux, logements et centre d'archives.

Animant cette table ronde particulièrement intéressante sur le thème de la réhabilitation, plusieurs responsables de projets présentèrent leurs réalisations, tels les architectes Patrick Bouchain, Eric Castaldi, Alexandre Chemetoff et Philippe Robert qui nous firent notamment voyager à Roubaix, Brest et Nantes.

D'autres orateurs mirent l'accent sur la nécessité de favoriser la formation de chercheurs et de gestionnaires de projets en matière de patrimoine industriel.

Il est vrai que le patrimoine industriel, qui fut à l'époque des pionniers de la protection de cet héritage culturel essentiellement aux mains de mouvements associatifs (le temps des militants), est aujourd'hui de plus en plus revendiqué comme terrain d'études par les universités (le temps des chercheurs).

La question des dépôts d'archives et notamment celle de la mémoire des entreprises retint également l'attention.

Il fut évoqué la nécessité de sensibiliser les industries à la préservation de leurs archives en déléguant la conservation de ces dernières à des centres spécialisés. Supports obligés au travail des historiens, les archives industrielles sont encore de nos jours trop fréquemment abandonnées et détruites par des responsables d'entreprises qui, répondant à des besoins immédiats d'entrepôt, se séparent d'une mémoire souvent essentielle à la connaissance du monde du travail.

Centres d'archives (dont des 'matériaux'...), pôles de recherches, musées, laboratoires de conservation et centres de formation sont autant de lieux de connaissance et de vulgarisation du patrimoine industriel qu'il s'agit de promouvoir.

A ce titre, il faut signaler la possibilité de suivre – non loin de la Belgique – un Master en patrimoine industriel scientifique et technique (ouvert notamment aux historiens et géographes) dispensé par l'Université d'Artois à Arras<sup>3</sup>.

Le colloque se termina par une exposition présentant une série d'initiatives en matière de patrimoine industriel en France comme à l'étranger qui permit au public de découvrir des écomusées, des monuments remarquables, de prendre connaissance de la politique de telle ou telle région, de connaître l'existence de diverses publications ou de rechercher des formations centrées sur ces questions.

Parmi d'autres, il fut présenté les réalisations d'un programme 'Culture 2000' de l'Union européenne qui concerna notamment la ville de Roubaix toute proche de la Belgique et qui s'est singularisée par une exceptionnelle stratégie de reconversion de son patrimoine industriel : pour ceux qui ne connaissent pas la *Condition publique* transformée en manufacture culturelle (salle de spectacles, librairie, restaurant...) et les anciennes usines textiles de Motte-Bossut accueillant désormais 80 magasins spécialisés en fins de série, une excursion à Roubaix s'impose!"

*Le PIWB n'a pas été informé de ce colloque : notre association qui a pourtant 20 ans d'existence se doit de faire un gros effort pour être reconnue à l'étranger (et en Belgique aussi...). Voilà un beau défi à relever!*

**Bruno VAN MOL,**  
Président

<sup>1</sup> Dans son numéro 106 d'octobre-novembre-décembre 2004, pages 6 et 7 (reproduite avec l'autorisation de l'éditeur).

<sup>2</sup> Auteur de *Beau comme un haut-fourneau*, dans *L'Homme. Revue française d'Anthropologie*, Paris, n°170 avril-juin 2004, p. 79-116.

<sup>3</sup> Adresse : 9, rue du Temple, BP 665, 62030 Arras, Tél. 00 33 321 60 38 18.